

Actu JOP 2024

Publié le 13 mars 2024

Le Medef facilite votre expérience durant les JOP 2024 en relayant et en centralisant les solutions proposées par le ministère des Transports et la préfecture de police.

(Re)voir la réunion d'information du 14 mai 2024

Plusieurs outils sont à votre disposition

- [La carte interactive](#) qui permet d'anticiper ses trajets en voiture ou transport en commun, de visualiser heure par heure les perturbations attendues dans les transports en commun et sur les routes en Île-de-France pendant les Jeux.
- [La FAQ du ministère des Transports](#)
- [La FAQ de la mairie de Paris](#) régulièrement mise à jour
- [La plateforme JOPTIMIZ](#) vous aide à planifier vos livraisons
La plateforme numérique Joptimiz est désormais accessible aux professionnels. Elle offre une gamme d'outils visant à faciliter la planification des livraisons pour les Jeux olympiques et paralympiques, incluant notamment CirQlizz, un générateur de QR code.
- [La plateforme Pass Jeux](#)
La plateforme de demande de QR Code pour l'accès à certaines zones dans Paris durant les Jeux olympiques a été mise en ligne. A ce jour, seuls les QR Code pour la cérémonie d'ouverture sont disponibles.
Pour rappel, des zones de sécurité seront activées dès le 18 juillet. L'option pour les autres jours de compétition sera activée prochainement.

Comment se déplacer pendant les phases de montage et démontage ?

ADAPTATIONS DE LA CIRCULATION PENDANT LES PHASES DE MONTAGE ET DÉMONTAGE DES INFRASTRUCTURES DE PARIS 2024

Secteur Invalides

À partir du 30 mai 2024 à 8h :

- L'installation continue des sites de compétition impose la fermeture à la circulation du rond-point des Bleuets de France.
- Le double-sens de circulation motorisée sur la rue de Grenelle est maintenu, bien que les voies soient rétrécies.
- Le parking public souterrain des Invalides sera fermé jusqu'au 25 septembre. La station-service restera opérationnelle jusqu'au 17 juin, puis sera suspendue jusqu'au 25 septembre.

Secteur Trocadéro Champ de mars

À partir du 31 mai 2024 à 8h :

- L'avenue des Nations-Unies sera fermée à la circulation motorisée et piétonne entre la rue Le Nôtre et la place de Varsovie, ainsi qu'entre la place de Varsovie et l'avenue Albert de Mun. La rue Le Nôtre deviendra un double-sens de circulation pour la desserte locale.
- Le parking public souterrain Joffre sera fermé du 15 juillet au 8 septembre, de même que le Grand Suffren en surface, qui sera également fermé du 15 juillet au 8 septembre.

Secteur Concorde

À partir du 1er juin 2024 :

- Dans le sens nord-sud, la rue Royale sera fermée à la circulation générale, sauf pour la desserte locale, à partir de la place de la Madeleine et depuis la rue du Faubourg-Saint-Honoré, jusqu'à la place de la Concorde.
- Dans le sens sud-nord, la circulation reste ouverte sur la rue Royale vers Madeleine depuis la rue de Rivoli, déjà limitée à la circulation générale. La desserte locale est autorisée en direction est-ouest vers l'avenue Gabriel.
- Dans le sens ouest-est, la circulation sur l'avenue des Champs-Élysées sera fermée entre l'avenue Winston Churchill et la place de la Concorde.
- Le pont de la Concorde sera accessible depuis le cours la Reine dans le sens nord-sud et pour la desserte locale dans le sens sud-nord.
- Des déviations pour la circulation des vélos seront mises en place et consultables sur le site de la ville de Paris (paris.fr).
- Le parking public souterrain La Concorde sera fermé du 1er juin au 25 septembre.

Voici les dates des différentes zones de montage de sites olympiques et paralympique éphémères :

Zone Concorde

- **début mars** : début du montage du site temporaire des JOP2024
- **fin mars- mi-mai** : extension progressive du montage
- **mi-mai - 24 juillet** : extension définitive du site temporaire
- **26 juillet - 8 septembre** : Jeux Olympiques et Paralympiques
- **fin août-octobre** : démontage progressif

Zone Grand Palais - Pont Alexandre III - Invalides

- **mi-avril** : début du montage du site temporaire des JOP2024
- **mi-mai - 24 juillet** : extension définitive du site temporaire
- **26 juillet - 8 septembre** : Jeux Olympiques et Paralympiques
- **septembre à fin octobre** : démontage progressif

Zone Trocadéro - Eiffel - Champ-de-Mars

- **début mars - mi-mai** : début du montage du site temporaire des JOP2024
- **mi-mai - début juin** : extension progressive du montage
- **début juin - 24 juillet** : extension définitive des sites temporaires
- **26 juillet - 8 septembre** : Jeux Olympiques et Paralympiques
- **fin août-octobre** : démontage progressif

Hôtel de Ville

- du 1er août au 11 août : montage

Et les épreuves sur route comment ça se passe ?

Quelles contraintes ?

- Les épreuves sur route sont limitées dans le temps et se déroulent principalement le week-end.
- L'activation des dispositifs de sécurité se mettra en place la veille pour permettre l'entraînement des athlètes.

Comment se passe la circulation dans les périmètres rouges des trajets de course ?

- Il y aura une interdiction de circulation des véhicules motorisés, sauf dérogations exceptionnelles accordées par les forces de l'ordre aux barrages.
- Une mise en place de dérogations exceptionnelles ouvertes uniquement aux riverains, aux professionnels avec impératif de déplacement et aux situations d'urgence.
- Les points de passage seront définitivement arrêtés au printemps, et seront limités pour des raisons de sécurité.
- Aucun véhicule ne pourra s'engager sur le parcours sauf les secours d'urgence.
- Les dérogations exceptionnelles ne nécessiteront pas de demande de laissez-passer numérique

Mise en place des périmètres rouges autour des trajets de course

- Les périmètres rouges se mettront en place 3 heures avant le début de chaque compétition.
- Les riverains pourront y accéder jusqu'à 1h30 avant le début de chaque épreuve sur route.
- Il y aura une libération progressive du dispositif 15 minutes après le passage du dernier concurrent.

Dispositif de sécurisation des courses para-cyclisme en Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne

- Les dérogations exceptionnelles d'accès au périmètre rouge seront plus nombreuses.
- Augmentation des possibilités d'emprunter les points de cisaillement pour concilier sécurité et nécessités de la vie quotidienne

Périmètres de sécurité JOP 2024 : Impacts sur les Transports en Commun

La préfecture de Police a actualisé les zones de sécurité pour les sites de compétition des Jeux, notamment pour les 7 sites temporaires au cœur de Paris. Ces sites nécessitent diverses opérations protégées par des périmètres de sécurité, comme l'aménagement des tribunes et des espaces pour le public, les athlètes et l'organisation. L'installation et le démontage progressifs de ces structures auront des impacts sur les transports en commun, s'étalant de mars à octobre 2024.

Les stations de métro fermées

- **Métro 1**
 - « Champs-Élysées – Clémenceau » – du 01/07 au 21/09
 - « Concorde » et « Tuileries » – du 17/06 au 21/09
- **Métro 12**
 - « Concorde » – du 17/05 au 21/09

- **Métro 8**
« Concorde » – du 17/06 au 21/09
- **Métro 13**
« Champs-Élysées – Clémenceau » – du 01/07 au 21/09

Les stations de tram non-desservies

- **Tram T2**
« Porte d'Issy » et « Porte de Versailles » – du 25/07 au 11/08 et du 29/08 au 07/09
- **Tram T3a**
« Porte de Versailles » – du 25/07 au 11/08 et du 29/08 au 07/09
- **Tram T3b**
« Colette Besson » – du 27/07 au 10/08 et du 29/08 au 08/09

Informations liées aux ponts / Cérémonie d'ouverture

Le montage des installations sur les ponts entraînera leur neutralisation progressive à compter du 8 juillet. Pour faciliter les passages entre la rive gauche et la rive droite, **plusieurs ponts demeureront traversants pendant toute la période d'activation du SILT sur le trajet prévu pour la parade :**

- Pont d'Iéna (fermé du 12 au 16 juillet et à partir du 22 juillet)
- Pont des Invalides
- Passerelle Sédar-Senghor
- Pont des Arts
- Pont Neuf
- Pont au Change
- Pont de la Tournelle
- Pont Louis-Philippe
- Pont Notre-Dame et le petit pont du Cardinal Lustiger
- Pont de Sully (sous réserve des travaux en cours sur l'ouvrage après l'accident du 31 janvier)

Et tous les ponts en amont du pont d'Austerlitz et en aval du pont d'Iéna restent circulants.

Le jour de la cérémonie d'ouverture, quelques ponts resteront ouverts pour les piétons mais plus à partir de 19h. Mais certains ponts seront fermés :

- Le pont du Carrousel sera fermé à partir du 8 juillet.
- Le pont de l'Alma sera partiellement fermé du 15 au 24 juillet, puis totalement fermé les 25 et 26 juillet.
- Le pont Royal sera fermé du 16 au 18 juillet, avec une réouverture partielle par la suite.

Fonctionnement des périmètres de la cérémonie d'ouverture des jeux olympiques

Le périmètre de protection anti-terroriste ou SILT (GRIS) :

J-8 à Jour J 13h00 :

- Accès piétons / cyclistes : Contrôlé, soumis à laissez-passer numérique
- Accès motorisés : INTERDIT, sauf rares dérogations, soumis à laissez-passer numérique

Jour J dès 13h00 :

- Accès piétons / cyclistes : Contrôlé soumis à laissez-passer numérique ou billet ou titre d'accès
- Accès motorisés : INTERDIT sauf FSI / Secours

Le périmètre de sécurité SILT est activé de manière continue 8 jours avant la cérémonie olympique :

- Accès en véhicule sont fortement restreints en raison des travaux d'installation sur les quais, et fouilles de tous les véhicules.
- Contrôles d'accès, vérifications d'identité, fouilles et palpations, criblage
- La fermeture des établissements dans le SILT est requise uniquement pour certains lieux spécifiques le 26 juillet. La vie économique continue avec des dispositions pour les livraisons et les réapprovisionnements.

Le périmètre rouge : J-8 à Jour J 13h00 :

- Accès piétons / cyclistes : LIBRE, pas de laissez-passer numérique
- Accès motorisés : INTERDIT, sauf dérogations pas de laissez-passer numérique

Jour J dès 13h00 :

- Accès piétons / cyclistes : LIBRE, pas de laissez-passer numérique
- Accès motorisés : INTERDIT sauf FSI / Secours

Travel demand managment

Une plateforme web spécialement conçue pour l'obtention des laissez-passer numériques sera opérationnelle à partir du 10 mai.

Pour les piétons et les cyclistes, aucune demande ni présentation de laissez-passer n'est requise dans les situations suivantes :

- Pour se déplacer en dehors des périmètres des sites olympiques
- Pour assister aux épreuves sur route
- Pour accéder aux périmètres bleus et rouges entourant les sites olympiques
- Pour accéder au périmètre rouge entourant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

Pour les véhicules motorisés, aucune demande ni présentation de laissez-passer n'est nécessaire dans les cas suivants :

- Pour circuler en dehors des périmètres des sites olympiques
- Pour accéder aux périmètres bleus entourant les sites olympiques, à condition de présenter un justificatif libre.
- Pour accéder au périmètre rouge entourant la cérémonie entre le 18 juillet et le 26 juillet à 13h, conformément aux dérogations autorisées.

Le Medef centralise tous les liens utiles

Ministère du Travail

[Aménager l'organisation du travail pendant les Jeux olympiques et paralympiques \(JOP\)](#)

Préfecture de police

[Dossier de presse cérémonie d'ouverture](#)

Circulation et mobilité - ministère des Transports :

[Site internet "Anticiper les Jeux" TDM](#)

Périmètres de sécurité - Préfecture de Police et Ville de Paris

[Dossier de presse](#) [Cartes du périmètre de sécurité](#) [Tableau des ayants droit](#)

[Les périmètres de montage des sites olympiques provisoires](#) [Les épreuves sur route](#) [FAQ](#)

Medef Paris

[Le site du Medef Paris](#)

Logistique et livraison

[Guide Transport et logistique des Jeux 2024 - Union TLF](#)